

L'engagement civique des femmes
au sein des forces de sécurité au Cameroun

Revue de littérature

Estelle Kouokam Magne



L'engagement civique des femmes
au sein des forces de sécurité au Cameroun

Ceci est un rapport de recherche issu du

Projet sur l'espace civique du CODESRIA

Série de documents de travail du CODESRIA

La série de documents de travail du CODESRIA diffuse les résultats des activités de recherche du CODESRIA. Les documents de travail constituent des travaux en cours. Ils donnent un aperçu de l'ampleur et de la profondeur des travaux entrepris par les différents programmes et réseaux de recherche du Conseil. Ils sont publiés pour stimuler les débats et contribuer au progrès du savoir.

L'engagement civique des femmes au sein des forces de sécurité au Cameroun

Revue de littérature

Estelle Kouokam Magne



CODESRIA

Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique
DAKAR

© CODESRIA 2021

Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique
Avenue Cheikh Anta Diop Angle Canal IV
BP 3304 Dakar, 18524, Sénégal
Site web : www.codesria.org

ISBN : 978-2-38234-061-5

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne doit être reproduite ou transmise sous aucune forme ou moyen électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement ou l'usage de toute unité d'emmagasinage d'information ou de système de retrait d'information sans la permission au préalable du CODESRIA.

Mise en page : Alpha Ousmane Dia
Couverture : CODESRIA

Distribué en Afrique par le CODESRIA
Distribué ailleurs par African Books Collective
www.africanbookscollective.com

Le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) est une organisation indépendante dont le principal objectif est de faciliter et de promouvoir une forme de publication basée sur la recherche, de créer plusieurs forums permettant aux chercheurs africains d'échanger des opinions et des informations. Le Conseil cherche ainsi à lutter contre la fragmentation de la recherche dans le continent africain à travers la mise en place de réseaux de recherche thématiques qui transcendent toutes les barrières linguistiques et régionales.

Le CODESRIA publie une revue trimestrielle, intitulée *Afrique et Développement*, qui est la plus ancienne revue de sciences sociales basée sur l'Afrique, la *Revue Africaine de Sociologie*, la *Revue africaine des livres* et la *Revue de l'Enseignement Supérieur en Afrique*. Le CODESRIA co-publie également *Identité, Culture et Politique : un Dialogue Afro-Asiatique* ; ainsi que *Sélections Afro-Arabes pour les Sciences Sociales*. Les résultats de recherche, ainsi que les autres activités de l'institution sont aussi diffusés à travers les « Documents de travail », la « Série des Monographies », la « Série des Livres du CODESRIA », les « Dialogues Politiques » et le *Bulletin du CODESRIA*. Une sélection des publications du CODESRIA est aussi accessible au www.codesria.org

Le CODESRIA exprime sa profonde gratitude à la Swedish International Development Corporation Agency (SIDA), à la Carnegie Corporation de New York (CCNY), à la fondation Andrew W. Mellon, à l'Open Society Foundations (OSFs) à l'UNESCO, à la fondation Oumou Dilly, à la Fondation Ford ainsi qu'au Gouvernement du Sénégal pour le soutien apporté aux programmes de recherche, de formation et de publication du Conseil.

Sommaire

<i>Note sur l'auteure</i>	vii
Chapitre 1 : Introduction générale	1
Chapitre 2 : Contexte	5
Chapitre 3 : Clarification conceptuelle	9
Engagement civique.....	9
Forces de sécurité.....	10
Féminismes.....	11
Genre.....	12
Chapitre 4 : Typologie des formes d'engagement civique des femmes au sein des forces de sécurité pendant les guerres de libération	15
Les braconnières.....	15
Les tacticiennes et les combattantes opérationnelles.....	16
Chapitre 5 : Aux lendemains des indépendances : la violence symbolique et violence matérielle de l'État à l'encontre des femmes combattantes	17
La néantisation des combattantes.....	17
Chapitre 6 : Les héritières des mouvements de libération des années 1980 à 1990	19
L'engagement d'Henriette Ekwe au sein des forces de sécurité non-officielles.....	19

Chapitre 7 : Quelques figures de femmes dans les forces de sécurité régulières.....	21
Rose Angeline Nga première femme colonel en 2001.....	21
Philomène Nga Owona, première commandante de bataillon.....	21
Élisabeth Mindzie.....	22
Anne Bella Nkoto, première femme commandante de légion.....	22
Les femmes face à Boko Haram.....	23
Chapitre 8 : La difficile médiation des femmes dans la guerre séparatiste des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.....	25
Les manifestations d'août et de septembre 2018 à Buea et à Bamenda.....	26
Le recours à la féminitude pour la résolution des conflits dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.....	27
Chapitre 9 : Conclusion générale.....	29
<i>Notes.....</i>	<i>31</i>
<i>Références.....</i>	<i>33</i>

Note sur l'auteure

Estelle Kouokam Magne est anthropologue. Elle est à l'université Catholique d'Afrique Centrale à Yaoundé au Cameroun.

Introduction générale

Au Cameroun, l'engagement civique des femmes demeure l'un des défis auxquels l'État et les organisations de la société civile sont confrontés. Il existe des organisations non gouvernementales ainsi que des structures de l'État qui ont fait de la promotion de la femme leur principale préoccupation. Malgré cette effervescence au sein de la société civile et de l'État, les femmes ne sont pas considérées comme des actrices majeures dans le cadre des actions et des politiques en matière de sécurité. Selon Humanitarian response,

« Bien que les femmes soient numériquement majoritaires parmi la population jeune et adulte du Cameroun, elles sont largement exclues des opérations de sécurité, des processus de résolution des conflits et de renforcement de la paix en général. Seulement quatre, vingt et un pour cent de la population percevrait les femmes comme des actrices dans la gestion des conflits. La plupart des mécanismes et des processus de paix au Cameroun n'incluent pas les femmes et, de plus, les relèvent au statut de victimes. » (Humanitarian response 2019 : 3)

Cette exclusion des femmes du champ de la sécurité n'est que le reflet d'un espace civique rétréci au sein duquel les femmes demeurent minoritaires, même si les données démographiques démontrent le contraire. C'est ce que constate Justine Difo Tchuinkam, de l'organisation More Women in politics, dans son projet de massification de la participation des femmes aux échéances électorales de 2018 :

La femme camerounaise, qu'elle soit rurale ou urbaine, instruite ou analphabète, mature ou jeune, croyante ou athée, a du mal à exprimer et à affirmer sa pleine participation et sa représentativité dans les différents processus décisionnels. Bien souvent, à cause des restrictions infligées depuis sa tendre enfance par une éducation fondée sur la répartition sociale des rôles, à cause des séquelles logées dans son subconscient, les femmes s'autocensurent et s'excluent elles-mêmes des mécanismes de gestion et d'administration de la sphère publique. » (Difo Tchuinkam 2018)

Ces différents constats posent le problème de l'engagement civique des femmes dans un espace public rétréci pour diverses raisons politiques, sociales et culturelles. Mais ils montrent aussi une prise de conscience de la nécessité d'une société politique plus inclusive au sein de laquelle les femmes travaillent à la paix et à la stabilité.

L'on peut donc regretter que soit seulement mise en avant une image de la femme victime et qu'aucune mise en perspective historique et sociale ne permette d'expliquer le processus d'exclusion des femmes dans cet espace civique sécuritaire d'une part. D'autre part, l'histoire de l'Afrique, qu'elle soit récente ou ancienne, met en scène des figures féminines engagées dans l'espace civique dont les actes et les discours montrent bien l'agencéité dans le champ de la sécurité.

C'est dans cette perspective que s'inscrit cette revue de littérature qui se propose de répondre aux questions suivantes : Comment les femmes travaillent-elles à leur intégration au sein des forces de sécurité ? Quels sont les outils mobilisés par ces actrices tant du point de vue discursif que matériel pour engendrer ces institutions masculines ? Comment les registres mobilisés aux plans discursifs, narratifs et actantiels contribuent-ils à l'émergence d'espaces féminins au sein des forces de sécurité ? Quelles sont les opportunités qui s'offrent à elles tant du point de vue légal que politique pour se créer un espace au sein des forces de sécurité ?

Cette revue de littérature a un objectif général et trois objectifs spécifiques. L'objectif général est d'analyser les dynamiques historiques, politiques et sociales de l'engagement civique des femmes et des filles dans les forces de sécurité. En termes d'objectifs spécifiques, ce travail veut : (1) faire une typologie des formes d'engagement civique des femmes et des jeunes filles au sein des forces de sécurité au Cameroun pendant les guerres de libération ; (2) établir les profils et les trajectoires des actrices des forces de sécurité au Cameroun ; (3) montrer comment la violence symbolique et matérielle contribue à rendre invisible l'engagement civique des femmes pour une paix et une sécurité durables.

La revue de littérature que nous proposons ici repose sur des ouvrages et des articles de revues et de maisons d'édition à caractère académique, ainsi que sur les journaux disponibles en ligne. Par ailleurs, nous avons eu recours aux documentaires et aux émissions télévisées disponibles sur les chaînes câblées et l'internet.

Cette revue va de la période de la lutte pour les indépendances du Cameroun à celle contemporaine de la guerre civile dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. À partir des formes d'engagement civique élaborées dans la clarification conceptuelle de notre revue, ainsi que de la définition que nous avons donnée

des forces de sécurité, nous analysons l'engagement civique des femmes et des filles au sein des forces de sécurité en utilisant des concepts transversaux comme féminismes, féminitude et genre. Cette revue de littérature est organisée en cinq parties : (1) Typologie des formes d'engagements civiques des femmes et des filles au sein des forces de sécurité pendant les guerres de libération ; L'État au lendemain des indépendances : entre violence symbolique et violence matérielle à l'encontre des femmes combattantes (2) ; (3) Les héritières des mouvements de libération des années 1980 à 1990 ; (4) L'ascension professionnelle des femmes dans les forces de sécurité loyalistes ; (5) Le recours à la féminitude pour la résolution des conflits dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

2

Contexte

Aujourd'hui, l'on observe au niveau national des actions dont l'objectif est de favoriser une égale participation des hommes et des femmes dans la prise de décisions. Le Cameroun a ratifié un certain nombre de textes juridiques censés régir les droits de la femme et de la fille (MINPROFF 2017). Le ministère de la Promotion de la femme et de la famille a recensé des textes internationaux auxquels le Cameroun a adhéré. Ces textes représentent une opportunité pour une ouverture de l'espace civique dans ce pays. Entre autres instruments juridiques, cette institution ministérielle cite :

- la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 ;
- la Convention sur la Discrimination en Matière d'Emploi et de Profession de l'Organisation Internationale du Travail le 25 juin 1958. Selon cette convention, la discrimination dans le domaine de l'emploi et de la profession est une violation des droits énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;
- le Pacte International Relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels du 16 décembre 1966 ;
- le Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques du 16 décembre 1966 qui demande aux États d'assurer le droit égal des hommes et des femmes de jouir de tous les droits civils et politiques tels que le droit à la vie, l'interdiction de l'esclavage, le droit à la sécurité de la personne;
- la Convention Internationale sur l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination Raciale du 21 décembre 1965, qui interdit la discrimination de race, de couleur ou d'origine ethnique raciale, notamment en matière de droits civils, d'accès à la citoyenneté, d'éducation, de religion, d'emploi, d'occupation et de logement. Celle-ci qualifie une telle discrimination de désaveu des principes de la Charte des Nations Unies, d'offense, de violations des droits et libertés fondamentales proclamées par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, fait susceptible de troubler la paix et la sécurité ;

- la Convention contre la Torture et autres Traitements Cruels, Inhumains ou Dégradants du 10 décembre 1984 qui enjoint les États de prendre toutes les mesures en vue de prévenir et de réprimer la torture ainsi que tous les autres traitements inhumains et dégradants.

En ce qui concerne les droits spécifiques des femmes, le Cameroun a adhéré à un certain nombre de conventions :

- la Convention sur l'Égalité de la Rémunération adoptée par l'Organisation Internationale du Travail en 1951 ; elle prévoit l'égalité de rémunération entre la main-d'œuvre masculine et la main-d'œuvre féminine pour un travail de valeur égale ;
- la Convention sur les Droits Politiques de la Femme, de l'Assemblée Générale des Nations Unies adoptée en 1952, qui garantit le droit de vote ainsi que le droit d'éligibilité des femmes dans toutes les élections sans discrimination ;
- la Convention sur l'élimination de Toutes les Formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF), notamment la résolution 34/180 du 18 décembre 1979, ratifiée par le Cameroun en août 1994.

Cette convention recommande aux États de promouvoir les femmes dans les domaines politique, juridique, économique, social et culturel. En son article 4, elle suggère le recours aux mesures temporaires spéciales comme les quotas pour accélérer l'instauration d'une égalité de fait entre les hommes et les femmes pour un temps déterminé afin de pallier une situation discriminatoire.

Elle recommande, en outre, en son article 5, l'élimination des comportements et mentalités défavorisant la femme.

La Résolution 1325 du Conseil de Sécurité sur les Femmes, la Paix et la Sécurité du 10 octobre 2005 recommande aux États membres d'accroître le nombre de femmes à tous les niveaux de prise de décisions. Les femmes doivent être de plus en plus représentées dans les institutions, dans la prévention des conflits et dans la gestion et le règlement des différends entre États.

La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et son Protocole relatif aux Droits de la Femme en Afrique du juin 1981 à Nairobi, et qui pose également les principes de l'égalité et de la non-discrimination.

Quant au Protocole à la Charte, il renforce la protection des droits humains de la femme en tant que personne ayant des besoins spécifiques, eu égard à son rôle de reproduction et à la persistance de certaines pratiques traditionnelles néfastes. Ce texte a été ratifié en mai 2009 par le Cameroun.

L'existence de ces instruments juridiques amène à s'interroger sur leur efficacité et leur efficience dans la conduite des affaires de la cité. C'est la raison pour laquelle, au-delà des lois et déclarations, il reste nécessaire de comprendre les dynamiques sociales et politiques qui peuvent faciliter ou entraver la mise en application des lois. D'où la nécessité de clarifier des concepts clés qui vont nous permettre de saisir les dynamiques sociales et politiques de l'engagement civique des femmes au sein des forces de sécurité.

Clarification conceptuelle

Cette revue de littérature repose sur quatre concepts clés : engagement civique, forces de sécurité, féminismes et genre.

Engagement civique

Selon Julie Uldam and Anne Vestergaard, l'engagement civique est un engagement pour les questions politiques et sociales, un engagement exprimé de diverses manières qui n'adhèrent pas toujours aux perceptions traditionnelles de la politique parlementaire¹ (Uldam et Vestergaard 2015 : 3). Les auteures distinguent deux types d'engagement : l'engagement civique formel et l'engagement civique informel.

Les auteures conçoivent les modes formels d'engagement civique comme faisant référence à des actes de contestation dans des contextes institutionnels tels que les grèves des syndicats ou des organisations formelles de mouvements sociaux et des organisations non gouvernementales. En se référant à Bohm, elles définissent l'engagement civique informel comme un ensemble de revendications qui s'effectuent « en dehors des politiques officielles », y compris les « actions spontanées non organisées à des manifestations de protestation organisées collectivement » par des non professionnels tels que le chapardage sur le lieu de travail, le brouillage culturel et l'action directe² (Böhm et al. 2008).

La notion d'engagement civique peut aussi se définir comme un ensemble d'actions individuelles et collectives conçues pour identifier et aborder les questions d'intérêt public³. Selon l'action pour le changement, l'engagement civique se traduit par le fait de «travailler avec d'autres membres d'une communauté pour résoudre un problème ou interagir avec les institutions de la démocratie représentative».

L'engagement civique des femmes pour leur intégration au sein des forces de sécurité au Cameroun s'inscrit dans une dynamique sociale et historique où l'on peut observer, d'une part, un engagement civique au sein des institutions reconnues par l'État. D'autre part, l'histoire coloniale et contemporaine du Cameroun montre qu'elle s'exprime en marge de l'État en raison d'un espace civique rétréci pour la citoyenneté politique en général et pour celle des femmes en particulier.

L'engagement dans l'espace civique suppose une connaissance de ce lieu et la possession d'un capital social, culturel et économique, au sens de Bourdieu, pour l'investir. Toutefois, nous ne partons pas de l'approche bourdieusienne marxisante, qui analyse la question de la compétence politique sous le prisme d'un prolétariat qui de fait serait exclu et / ou s'exclurait des sphères d'engagement civique du fait de son sentiment d'incompétence politique. Il s'agit pour nous d'interroger la pluralité des parcours de femmes qui les rend compétentes pour s'engager au sein des forces de sécurité.

Dans un article intitulé « La globalisation en Afrique : les femmes, l'État et le marché », Fatou Sow constate :

« Les femmes sont sensibles au pouvoir politique. Elles le sont moins à l'endroit des lois qui pourtant façonnent leur vie. Elles font d'autant moins recours à la loi qu'elles en ignorent, en général, les contenus et les fonctionnements. Elles se plient plus volontiers aux usages, que ceux-ci soient sociaux, religieux ou juridiques.». (Sow 2017: 4). Cette analyse des rapports aux femmes aux lois est nécessaire pour comprendre comment les femmes s'approprient ou non les dispositions juridiques en leur faveur pour se frayer un chemin dans cet espace civique rétréci.

En travaillant sur l'engagement civique des femmes, l'un des enjeux de cette revue est d'interroger le rapport des femmes non seulement au politique, mais aussi aux lois de la république qui leur permettent d'exprimer leur engagement civique dans l'espace public. Cette revue de littérature discutera autant de l'engagement civique formel que de l'engagement civique informel.

Forces de sécurité

Les forces de sécurité, quant à elles, jouent un rôle important dans les sociétés contemporaines. Elles représentent pour les États, dans le champ des relations internationales, des signes de puissance et des forces de dissuasion. Aujourd'hui, elles sont de plus en plus sollicitées par l'Organisation des Nations Unies comme des forces de paix et d'interposition. Parmi les unités professionnelles

représentatives des forces de sécurité on peut citer, entre autres : les forces armées (dont forces internationales et régionales), la police, la gendarmerie, les forces paramilitaires, la garde présidentielle, les services de renseignement et de sécurité, les garde-côtes, les garde-frontières, les autorités douanières, les unités de réserve et les unités locales de sécurité (Valasek 2008: 2).

Dans les sociétés démocratiques, les forces de sécurité sont contrôlées par le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif (dont les ministères de la défense, de l'intérieur et des Affaires étrangères). Leurs actions sont aussi soumises à l'approbation des organes consultatifs nationaux que peuvent être les chefs coutumiers et les autorités traditionnelles, les organismes de gestion financière et les acteurs de la société civile⁴ (Valasek 2008:2).

Dans les contextes d'instabilité politique où, d'espace civique rétréci, voire inexistant, l'on peut aussi avoir des forces de sécurité non officielles telles que : les armées de libération, les guérillas, les gardes du corps privés, les sociétés de sécurité privées, les sociétés militaires privées et les milices de partis politiques (Valasek 2008:2).

Analyser l'engagement civique des femmes au sein des forces de sécurité suppose de voir le contexte social, historique et politique où se déploient les forces de sécurité. La place des femmes dans les forces de sécurité suppose que dans l'État se déploient les forces de sécurité. Elles s'inscrivent dans le paradigme de la démocratie représentative, dont la parité et l'égalité participation des hommes et des femmes sont issues.

Il peut aussi arriver que l'organisation de la sécurité se fasse en dehors des États. Dans ce cas, les femmes se retrouvent au sein des forces de sécurité non officielles telles que les guérillas et les armées de libération.

Féminismes

En employant le concept de « féminismes », nous voulons signifier la pluralité des débats dans la communauté scientifique et académique. Cette hétérogénéité s'explique par le fait que l'on ne peut pas parler d'une conscience de classe, au sens marxiste du terme. Même si l'on peut constater l'existence d'une féminité (Collin et al. 1973), elle-même reste éclatée, et dépendante des processus pluriels de socialisation politique des femmes qui s'engagent dans l'espace civique.

Lorsque l'on parle de féminisme, l'on peut aborder ce concept sous l'angle universaliste et sous l'angle différentialiste.

Du point de vue universaliste, on part du postulat selon lequel l'oppression des femmes est un invariant culturel que l'on peut observer dans toutes les sociétés

humaines. L'une des conditions favorisant cette situation des femmes dans le monde est la prédominance du patriarcat dans l'ensemble des sociétés humaines, qui se traduit au sens structuraliste par l'existence d'un inconscient collectif partagé par les hommes et les femmes. L'un des défis pour les femmes et les hommes est de déconstruire ce processus d'intériorisation de la domination masculine chez les hommes et chez les femmes (De Beauvoir 1989 ; Bourdieu 2001).

Du point de vue différentialiste, il s'agit de partir des spécificités culturelles pour défendre une idée de l'émancipation de la femme. Une approche différentialiste peut s'appuyer sur les préceptes religieux pour dénoncer l'appareil idéologique de subordination des femmes (exemple : le féminisme islamique).

Parmi les approches différentialistes, on peut aussi citer la fémelleité qui veut que l'on demande pas aux hommes et aux femmes d'accomplir les mêmes tâches au sein de la société. Les attributs socialement considérés comme féminins, notamment la maternité, le soin à l'autre et l'empathie sont autant valorisés que la force, la bravoure, la rudesse, caractères souvent attribués aux hommes.

Pour terminer, la féminitude renvoie à la condition de femme dans les sociétés humaines, en ce qu'elle implique en termes d'attentes sociales et de contraintes pour les femmes.

Genre

On peut appréhender cette notion du point de vue constructiviste et du point de vue déconstructiviste. D'un point de vue constructiviste, on part du postulat selon lequel c'est à partir du corps biologique, et donc du sexe, que les sociétés produisent des imaginaires et des pratiques qui leur permettent de distinguer le masculin du féminin et d'introduire un rapport de différence, mais aussi de hiérarchie entre les sexes (Héritier 1998) .

Du point de vue déconstructiviste, l'on part du postulat selon lequel le sexe et le genre sont des construits sociaux, et donc le résultat de l'interaction entre les acteurs sociaux (Butler 2006).

On peut constater que la première approche s'inscrit dans un paradigme holiste où le primat est donné à la société par rapport à l'individu, tandis que la seconde approche s'inscrit dans le paradigme de l'individualisme méthodologique, donnant le primat à l'individu, à sa subjectivité, à ses perceptions et à ses aspirations.

Les études de genre ont connu un enrichissement des perspectives théoriques et méthodologiques qui vont contribuer à une meilleure compréhension et à une meilleure analyse de l'engagement civique des femmes au sein des forces de sécurité.

L'on peut noter les enjeux d'un engendrement épistémologique de la recherche dans les sciences sociales en Afrique (Ayesha et al. 2000). De même, l'apport de l'intersectionnalité qui permet de reconstruire les nouveaux schèmes d'observation et de compréhension de la réalité sociale en mesure de rendre compte des inégalités de genre en combinant des variables telles que la race, la classe sociale (Crenshaw 2017). On pourrait aussi ajouter que des contextes politiques caractérisés par un espace civique rétréci, certaines catégories peuvent être aussi invisibles en raison de leur idéologie si elle est en contradiction avec l'idéologie dominante.

Le travail de clarification conceptuelle que nous venons de faire nous permet de partir de l'hypothèse selon laquelle la fragmentation de l'espace civique au Cameroun conduit à des engagements civiques hétérogènes des femmes dans les forces de sécurité du Cameroun.

Typologie des formes d'engagement civique des femmes au sein des forces de sécurité pendant les guerres de libération

L'histoire coloniale et post-coloniale du Cameroun montre un pays aux prises avec les mouvements de libération. Ce qui laisse constater l'existence des forces de sécurité officielles et celle des forces de sécurité non officielles.

Dans le contexte colonial, les femmes exploitent les marges de manoeuvre que leur offre le système colonial pour conquérir leur place dans les espaces civiques. En effet, elles s'attèlent à identifier les failles qui leur permettraient d'exercer leur citoyenneté politique dans un contexte lourdement marqué par une division du travail politique inspirée des pratiques de la métropole (Ndengue 2016 ; Walker-Said 2016). L'une des forces politiques qui s'engagent dans les mouvements de libération est l'union des populations du Cameroun (UPC). Au sein de cette organisation, les femmes sont formées aux techniques de combat et de renseignement. Pendant la guerre pour les indépendances, nous avons trois types de combattantes : les braconnières, les tacticiennes et les combattantes opérationnelles.

Les braconnières

Nous nous référons à la terminologie qu'emploie Michel de Certeau dans le champ de la sociologie de la culture pour montrer comment le public, souvent considéré uniquement comme consommateur des biens culturels, se l'approprie en fonction de ses attentes (De Certeau 1990). La contribution des femmes dans les forces de

sécurité met en exergue ce braconnage culturel à travers la réappropriation qu'elles feront de leurs activités féminines quotidiennes pour contribuer à la lutte pour les indépendances au Cameroun.

À titre illustratif, on peut constater que les revendeuses de vivres frais opérant à la frontière du Nigeria ont caché des armes à feu dans des sacs d'arachides et les ont passées en contrebande à travers la frontière nigériane près de Calabar.

Les tacticiennes et les combattantes opérationnelles

Au niveau tactique et opérationnel, l'on constate, toujours dans les armées de libération, une implication des femmes, avec une politique volontariste visant à encourager les femmes à se professionnaliser dans le domaine des forces de sécurité. C'est la raison pour laquelle des jeunes femmes ont rejoint les rangs des jeunes hommes de l'Armée de libération nationale du Kamerun (ALNK). Elles intègrent l'armée de libération de l'UPC formée dans la région de Bamileke en 1957, en tant qu'espionnes, informatrices et combattantes. Des exilés politiques de l'UPC octroient des bourses à des femmes pour une formation militaire en Afrique du Nord et à Pékin, par exemple, Gertrude Omog, à être parachutiste⁵ (Terretta 2007 : 62).

Au lendemain des indépendances : la violence symbolique et violence matérielle de l'État à l'encontre des femmes combattantes

Dans le contexte de la post-colonie les figures féminines promues par le pouvoir en place sont des figures domestiques. Les femmes présentes dans la gestion de la cité exercent des fonctions qui s'inscrivent dans le prolongement des actions domestiques reconnues aux femmes colonisées ayant le statut d'« évoluée ». Elles sont présentes dans les métiers comme infirmières, institutrices, assistantes sociales, artisanes, etc. (Durtal 1955: 376). L'armée camerounaise, au lendemain des indépendances, n'a pas de légitimité sociale. Cela est subséquent à l'identité même de l'État postcolonial. Dominique Bangoura le constate dans son analyse sur les idéologies sécuritaires en Afrique pendant l'ouverture à la démocratie à laquelle les États vont adhérer dans les années 1990 : « De même que l'État post-colonial n'est pas un État-nation, faute d'une Nation et en présence d'un pluralisme social, l'armée post-coloniale n'est pas une armée nationale. Non seulement elle ne revêt pas les traits d'une armée au sens classique du terme, mais de plus, et surtout, elle ne reflète pas la société. » (Bangoura 1996: 138).

La néantisation des combattantes

Nous employons la terminologie sartrienne pour rendre compte de ce qui se produit au lendemain des indépendances. Selon Jean- Paul Sartre, « La néantisation désigne l'acte fondamental de la conscience, dans L'Être et le Néant, qui consiste à introduire du néant dans l'être. (...) La néantisation n'est par conséquent pas l'anéantissement : il ne s'agit pas d'abolir l'en-soi ; ce que peut modifier le pour-soi, c'est seulement sa relation avec l'en-soi : il peut le questionner, le mettre entre parenthèses, en douter, etc. » (Tomès 2005 : 192).

Une superstructure se met en place pour reconstruire la conscience nationale. Une histoire institutionnelle sera écrite et enseignée à des milliers de Camerounais de génération en génération dans les institutions d'éducation. Les lieux de mémoires sont muets sur les femmes combattantes. Cette histoire amputée, qui entretient des zones d'ombre, contribue à l'effacement d'une mémoire institutionnelle de l'engagement civique des femmes au sein des forces de sécurité. Dans cette entreprise de néantisation, les survivantes sont condamnées à une mort sociale par le pouvoir politique.

Cette première catégorie de femmes engagée dans les forces de sécurité pour la libération du pays n'est pas valorisée par le pouvoir en place. L'idéal colonial du sujet féminin valorisé est domestique, au lendemain des indépendances, c'est le même sujet domestique qui est mis en avant par le pouvoir en place. Celles qui se sont illustrées dans le combat politique seront invisibilisées et condamnées à souffrir en silence.

C'est le cas de Marthe Ekemeyong Moumie, épouse de Félix Roland Moumie, leader de l'UPC après l'assassinat de Um Nyobe, de retour d'exil, qui est emprisonnée et torturée pendant 5 ans dans les geôles du pouvoir d'Ahidjo. Elle est humiliée, chosifiée et néantisée par le pouvoir en place qui ne tient sa légitimité que de l'ancienne puissance colonisatrice. Au soir de sa vie, Marthe Ekemeyong Moumie reste traumatisée par cet épisode de sa vie et prostrée lorsqu'un journaliste veut l'amener à en parler. À sa sortie de prison, Marthe Ekemeyong Moumie est une femme brisée, à moitié aveugle. Son frère témoigne qu'elle s'évanouit à l'évocation des souvenirs de prison.⁶

Il n'est donc pas question pour le pouvoir en place de promouvoir les femmes révolutionnaires, mais celles ayant adhéré à l'idéologie coloniale. D'Ahidjo à Biya, on observe que les héros des indépendances sont un tabou de la république (Sonnè 1997). Par conséquent, les femmes ayant participé aux luttes pour les indépendances sont de fait exclues de la superstructure du pouvoir, créant ainsi l'amnésie d'une élite politique au pouvoir quant à l'agencité des femmes dans le cadre des forces de sécurité.

En somme, « l'état post-colonial est générateur de violence politique et d'insécurité. Non seulement il s'affirme par la violence d'État en tant que détenteur du monopole de la violence physique, du monopole des ressources économiques et du monopole « de la vérité », mais il est lui-même source de violence contre l'État et le pouvoir politique de par la répression et la négation des forces politiques et sociales autres que celles qu'il produit ou reconnaît. » (Bangoura 1996 : 39).

6

Les héritières des mouvements de libération des années 1980 à 1990

Bien que les pionnières aient été condamnées à l'exil, voire bannies de la conscience nationale officielle, il n'en demeure pas moins que leur combat pour l'autodétermination des peuples inspire des héritières. Nous nous attarderons sur la figure d'Henriette Ekwe que l'on peut considérer comme l'une des héritières des combattantes pour la libération du Cameroun.

L'engagement d'Henriette Ekwe au sein des forces de sécurité non officielles

Henriette Ekwe est journaliste et prix du Courage féminin en 2010. Née en 1949, son parcours politique au sein de l'Union des populations du Cameroun montre comment elle a pu s'imposer comme actrice importante au sein de cette organisation. Mouvement dont l'État post-colonial tente en vain de se débarrasser. Ce mouvement incarne la conscience patriotique et ce rappel à la conscience émancipatrice auquel les élites en post-colonie restent désespérément sourdes.

Dans un article intitulé Plutôt mourrir que trahir publié dans « Journal du Cameroun », elle raconte sa socialisation révolutionnaire au sein de l'Union des populations du Cameroun dans les années 1970 en France alors qu'elle y réside.

« L'UpC clandestine, pour y entrer, il fallait suivre une longue formation politique. Vous étiez testés, il fallait voir si vous êtes ponctuels, car c'est une règle de clandestinité élémentaire. Il fallait connaître l'histoire de notre pays, l'histoire des idées politiques à travers le monde, l'histoire africaine. Donc, quand on arrivait à l'UpC, on avait déjà une grande formation. » (Dipita Tongo 2011)

Elle décrit aussi son expérience de la lutte ainsi que son rôle dans les services de renseignements du parti. Rôle qu'elle incarne sous le pseudonyme de Nyangono. Elle relate les risques auxquels s'exposent les combattantes à travers cette anecdote :

« Un de nos camarades rentre du Congo, Zé Zé Samuel. Un jour, on lui confie des exemplaires de « Cameroun Nouveau ». Il se rend à Yaoundé, s'assoit à la gare routière et se met à le lire en mangeant. On reconnaît le symbole du crabe et on le suit. Il se fait arrêter à Sangmélima. (...) Comme la clandestinité nous a appris des techniques diverses pour communiquer, un de nos camarades qui travaillait à l'ESSTIC me fait parvenir une note qui me dit de partir quelque temps. » (Dipita Tongo 2011)

Nous constatons dans ce récit qu'elle évolue dans un milieu éminemment masculin et pour se faire accepter, elle en accepte les codes et les risques qu'elle encourt.

C'est au lendemain des années 1980 que les femmes vont être admises au sein des forces de sécurité. Cela se fait grâce à l'engagement observé à l'échelon international pour la promotion des femmes dès 1975 avec la décennie de la femme décrétée par les Nations Unies. Cette nouvelle génération de femmes montre le caractère plurivoque de la question de la représentativité et de la parité au sein des forces de sécurité.

Quelques figures de femmes dans les forces de sécurité régulières

Les femmes engagées aujourd'hui dans les forces de sécurité s'appuient sur les dispositions juridiques leur permettant d'entrer dans les forces de sécurité. Leur promotion au sein des forces armées obéit aux critères de carrière retenus pour l'ensemble des membres du corps des forces armées. Ces dernières sont des pionnières au sein des forces de sécurité loyalistes depuis 1985, date à laquelle on observe la première admission des femmes à l'école militaire interarmes. Elles sont considérées comme des sujets particuliers et considèrent que leur mission est délicate dans la mesure où elles doivent « prouver » qu'elles sont à la hauteur de la confiance qui leur est faite. Cette angoisse rend bien compte des inégalités de genre au sein des forces de sécurité régulières.

Rose Angeline Nga, première femme colonel en 2001

Elle fait partie de la première génération de femmes admises au sein de l'École militaire interarmes (EMIA) en 1985. Elle a préalablement suivi une formation en médecine au Centre universitaire des sciences de la santé de Yaoundé au Cameroun. C'est une personne à la formation professionnelle accomplie qui est admise au sein de cette école. On peut constater que cette première génération de femmes doit offrir des gages préalables comme une formation professionnelle afin d'être admise dans cette école.

Philomène Nga Owona, première commandante de bataillon

Comme Rose Angeline Nga, elle fait partie de la promotion solidarité africaine de l'école militaire interarmes. Elle a connu l'itinéraire de formation et d'ascension professionnelle au sein de l'armée. L'on apprend que c'est « la première africaine à

accéder à la prestigieuse école de Fort Leavenworth, Kansas (États-Unis) en 2003, où elle obtient un diplôme d'état-major, le Common and General Staff College Diploma. (...) De 2005 à 2006, elle a été observateur militaire au Darfour à la mission de l'Union africaine au Soudan ».

Élisabeth Mindzie

Comme ses consoeurs citées plus haut, Élisabeth Mindzie est l'une des pionnières de l'école militaire interarmes (EMIA) de Yaoundé. Elle s'intéresse à la vulnérabilité des femmes en temps de conflits. Elle insiste sur la nécessité de prendre en compte la sécurité des femmes pendant les conflits armés :

« Eu égard au rôle économique et social essentiel de la femme dans nos sociétés, il est indéniable que la multiplication des foyers de tensions et de guerres qui font d'elle, en raison de sa spécificité physique, la principale victime, hypothèque gravement le développement de la zone CEMAC et la RDC. Il n'est en effet pas réaliste d'envisager un développement durable de cette zone géopolitique sans placer la sécurité de la femme au centre de la réflexion. » (Mindzie 2009 : 73)

Sa rhétorique sur « la représentativité de la femme dans les organes sécuritaires au Cameroun et les actions féminines en faveur de la protection des femmes » (Mindzie 2009 : 74) repose sur deux arguments : le premier est celui de la mise en œuvre de la parité au sein des forces de sécurité et le second est la nécessaire solidarité que le groupe féminin doit entretenir, selon elle. Elle met ainsi en avant la féminité et non le féminisme, courant considéré dans le sens commun comme réactionnaire et réformiste.

Anne Bella Nkoto, première femme commandante de légion

Elle déclare alors qu'elle vient être nommée commandante de légion du Sud-Est : « À travers ma nomination, la nation a reconnu que les femmes ont des capacités. Le message que j'envoie aux femmes est que le temps du doute, des jérémiades et des hésitations est passé. Les portes nous sont ouvertes. On n'a plus à les défoncer comme avant. À nous maintenant de saisir la balle au bond par notre travail, notre façon d'être afin que nous nous associons à tous pour l'émergence du Cameroun.»⁷

Au-delà de sa mission professionnelle, elle est consciente du fait que l'évaluation qui sera faite d'elle risque d'être biaisée par son genre féminin. C'est la raison pour laquelle elle déclare dans une entrevue avec la presse :

« Mon défi est de deux ordres. D'abord sur plan professionnel, je dois montrer de quoi je suis capable. Je m'appuierai sur les autorités administratives, judiciaires,

militaires et des populations sans lesquelles je ne peux avoir le renseignement. Maintenant en tant que femme, il faut que je montre l'exemple. Car c'est à travers mon succès ou mon échec que dépendra l'avenir des autres femmes. Aussi je suis tenue par l'obligation de résultats afin d'ouvrir les portes aux femmes des générations futures ».⁸

Il est important de noter que si cette élite féminine s'appuie sur les résultats des luttes féministes comme la parité, qui a pour corollaire la représentativité des groupes féminins au sein de l'armée, elle évite d'être considérée comme « féministe ». Car elle insiste sur la condition de femme dans la société camerounaise en temps de conflit. Cette réticence à l'usage de la notion de « féministe » est aussi une manière de s'inscrire dans une approche différentialiste des rapports sociaux de sexe en reconnaissant aux hommes les rôles qui leur sont reconnus traditionnellement et en remarquant qu'il peut en être de même pour les femmes, tout en gardant leur rôle traditionnel de « mères ». Cette ambiguïté de positionnement met en évidence la violence structurelle qui caractérise les rapports de genre au sein de l'armée. De plus, la rhétorique montre que le système de pensée patriarcal laisse peu de place à des narrations alternatives.

Les femmes face à Boko Haram

Le positionnement des femmes face aux mouvements terroristes, à l'instar de Boko Haram, montre aussi la pluralité des trajectoires des femmes au sein des forces de sécurité. Elle permet également de comprendre leur adhésion ou non à ces mouvements en fonction des enjeux relatifs à leur émancipation au sein de leurs communautés. Les fondamentalismes sont autant religieux que culturels et aujourd'hui, l'on assiste avec les fondamentalismes à la « culturalisation de la religion et la religiosation de la culture » (Sow 2019). Ainsi, la présence des femmes au sein de la secte islamiste Boko Haram conduit à interroger autant les substrats religieux que culturels qui fondent l'engagement des femmes dans les sectes fondamentalistes qui sèment la terreur et contribuent à restreindre l'espace civique.

À la fin de la première décennie des années 2000, le mouvement Boko Haram recrute en son sein de nouveaux combattants transfrontaliers dont le but est de faire advenir un État islamique. On constate, dans un premier temps, des recrutements forcés de jeunes filles et femmes qui s'apparentent au trafic d'êtres humains. Cela se traduit par l'exemple de l'enlèvement des lycéennes de Chibok qui donne lieu à une mobilisation internationale avec le mouvement #bring back our girls#. Outre cela, certaines d'entre elles sont utilisées comme des bombes humaines dans la perpétration des attentats suicides dans le nord-est du Nigeria

et dans l'extrême nord du Cameroun. Cette première catégorie de femmes est victime de ce mouvement fondamentaliste. La deuxième catégorie regroupe celles qui trouvent dans Boko Haram une opportunité d'ascension sociale.

Ces femmes rejoignent volontairement le mouvement. Pour comprendre leur adhésion à ce mouvement, il est important d'analyser le contexte de leur engagement. Il s'avère que l'espace civique étriqué en raison du peu de marges qu'il offre aux femmes est supplanté par cette secte islamiste qui promet à ces dernières des possibilités d'émancipation, notamment à Travers un accès à l'éducation et aux biens sociaux en général :

« Grâce au mariage avec un membre de Boko Haram, les femmes se voient offrir une éducation islamique de haute qualité, un accès aux soins de santé et une autonomisation financière. Au sein du groupe, par exemple, le prix de la mariée est largement attribué à la femme plutôt qu'à ses parents ou tuteur masculin (Matfess 2017 : 60). Cependant, si certaines femmes peuvent utiliser le groupe pour défendre leurs propres intérêts, cela ne doit pas être confondu avec une indépendance totale vis-à-vis d'un système patriarcal. L'éducation des femmes au sein de l'insurrection est principalement motivée par la nécessité de les préparer à leur futur rôle de mère et d'épouse - soulignant une fois de plus leur rôle de genre dans la société nigérienne. »⁹ (Zena 2020 : 3).

Boko Haram se présente ainsi par certains aspects comme une institution émancipatrice de la tutelle paternelle pour les femmes. Cela se constate aussi dans la plupart des mouvements de réislamisation observés dans le bassin du lac Tchad (Kouokam Magne 2010).

Par ailleurs, l'investissement des communautés dans les activités de lutte contre ce mouvement terroriste crée une émulation chez les femmes. Ces dernières s'engagent à être membres des comités de vigilance (ICG 2016 ; ICG 2017) pour contrer ces idéologies qu'elles considèrent comme restrictives aux possibilités d'émancipation des femmes.

L'engagement volontaire des femmes au sein des mouvements fondamentalistes à l'instar de Boko Haram, tout comme celui des femmes dans les comités de vigilance contribue bien à l'ambiguïté qui caractérise des notions comme l'émancipation de la femme. Ces rapports différents des femmes aux mouvements fondamentalistes montre une fois de plus la nécessité de ne pas uniformiser les aspirations des femmes. L'on voit que l'existence d'un espace civique restreint est à l'origine des différentes formes d'engagement que l'on peut observer dans les forces de sécurité formelles et informelles.

La difficile médiation des femmes dans la guerre séparatiste des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest

Depuis 2016, le Cameroun vit une situation de guerre civile dans les régions colonisées par l'empire britannique du nord-ouest et du sud-ouest. La réunification du Cameroun selon le régime d'Ahidjo était plus une question d'homogénéisation, voire d'uniformisation des institutions politiques ; pour lui, cette administration centralisée rendrait l'Union des populations du Cameroun plus vulnérable. Selon Bayart, le référendum organisé en vue de la réunification des anciens territoires du Cameroun français et du Cameroun britannique n'offrait qu'une alternative : la réunification des deux territoires séparés par la mise sous tutelle franco-britannique au lendemain de la Première Guerre mondiale. Pour l'auteur, il s'agissait d'un « choix » entre « yes » et « oui » à la réunification des deux territoires (Bayart 1985).

La revendication corporatiste portée par les enseignants et les avocats qui demandaient la reconnaissance du système anglophone dans ses spécificités et son organisation du point de vue juridique et éducatif s'est muée en revendication politique, voire sécessionniste.

Les femmes s'affirment comme des combattantes pour la paix dans ces deux régions du Cameroun. À partir d'un registre discursif et argumentatif empruntant au lexique de la féminitude, les femmes du nord-ouest et du sud-ouest dénoncent la guerre qui a détruit des villages des familles et condamné des foyers à l'exil forcé.

Les manifestations d'août et de septembre 2018 à Buea et à Bamenda

La guerre dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest a des conséquences sociales graves, notamment chez les femmes et les enfants. Depuis le début de la crise, l'on observe l'engagement civique des femmes. Ces dernières exigent que les différentes zones du Cameroun soient sécurisées afin de permettre que les citoyens de ces deux régions du Cameroun puissent accéder aux services sociaux de base comme la santé et l'éducation. Ici encore, l'on assiste à un engagement civique informel dont le but est de faire revenir la paix dans ces régions en guerre.

Selon le rapport d'International Crisis Group publié le 02 mai 2019,

« le conflit a fait 1 850 morts, 530 000 déplacés internes et des dizaines de milliers de réfugiés. L'intransigeance des belligérants risque de générer de nouvelles violences et de prolonger le conflit, qu'aucun camp ne semble en mesure de remporter militairement dans la courte durée. » (ICG 2019). Le grand dialogue national qui intervient en octobre 2019 se présente comme une sortie de crise possible pour les différents belligérants.

La situation particulière des femmes est décrite dans ledit document : « Le conflit dans les régions anglophones provoque une crise humanitaire majeure, avec 530 000 déplacés internes et 35 000 réfugiés au Nigeria, pour la plupart des femmes et des enfants. » (ICG 2019 : 4).

Cette guerre met les populations dans des conditions de vie abjectes. Elle contribue de façon particulière à la dégradation des conditions de vie des femmes et des jeunes filles : « Les femmes et les filles qui vivent dans les zones de conflit ont également beaucoup de mal à accéder aux médicaments et aux produits d'hygiène menstruelle. Certaines femmes recourent à des méthodes ancestrales à base de plantes, ou utilisent des chiffons et des protections hygiéniques fabriquées sur place, d'autres comptent sur les rares serviettes hygiéniques distribuées par les organisations humanitaires » (Atabong 2018). La guerre met en péril l'hygiène, un principe élémentaire de la dignité humaine. Comme autre atteinte aux droits humains, on constate que les femmes et les hommes sont victimes de trafics humains, et deviennent travailleurs et travailleuses de sexe¹⁰ sous l'injonction de la nécessité dans un contexte où l'État n'est pas organisé pour la prise en charge de ses citoyens piégés entre deux camps, etc.

En septembre 2019, dans un discours télévisé, le président de la République annonce la tenue d'un grand dialogue national dont l'un des objectifs est d'en sortir avec des résolutions et des recommandations concrètes. Ces recommandations visent à apaiser la situation politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et, à terme, à aboutir à la fin de ce qui s'apparente à une guerre civile dans ces deux régions du Cameroun.

Le recours à la féminité pour la résolution des conflits dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest

Les organisations féminines demandent que le grand dialogue se traduise par une inclusion des femmes. Ces dernières sont déjà actives sur le plan de la sécurité humaine. On peut notamment citer le Groupe de travail des femmes du sud-ouest et du nord-ouest qui demande que cesse le boycott de l'école orchestré par les sécessionnistes, ainsi que les violences contre les femmes et les enfants (ICG 2019 :16).

Constance Owona s'inscrit dans le champ de la féminité pour justifier la prise en compte des revendications civiques des femmes comme promotrices de la sécurité dans son plaidoyer pour la participation des femmes : «Ce sont nos enfants qui sont tués et qui tuent. Nous souhaitons que les femmes s'impliquent plus. En tant que femmes d'affaires, face à ce dialogue inclusif, nous avons fait le point des problèmes qui entravent la bonne marche des investissements et donc, des affaires au Cameroun. Nous sommes vraiment disposées à contribuer de tout cœur au retour de la paix dans notre pays. » (Liliane 2019).

Il en est de même pour Agbor, une militante, qui déclare : « Nous en avons assez de perdre nos enfants et d'enterrer nos maris. » (Atabong 2018)

Le groupe de travail des femmes du sud-ouest et du nord-ouest demande que les femmes soient reconnues comme des actrices à part entière pendant le Grand dialogue national. Il revendique notamment « L'inclusion de toutes les parties prenantes, y compris les femmes de différents horizons et en particulier les organisations de base dirigées par des femmes qui travaillent dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest du Cameroun » (OTRIC N. 2019). Les organisateurs du Grand dialogue restent sourds à ces requêtes. En effet, huit thèmes sont abordés : le bilinguisme, la diversité culturelle et la cohésion sociale (i), le système éducatif (ii), le système judiciaire(iii); la décentralisation le développement local(iv); la reconstruction et le développement des régions touchées par la crise (v), le retour des réfugiés et des personnes déplacées (vi); le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des ex-combattants (vii); le rôle de la diaspora dans la crise et dans le développement du pays (viii). Aucun thème n'aborde de façon spécifique la situation de la femme, et cette question n'est pas posée comme un préalable méthodologique nécessaire à la mise en oeuvre d'un dialogue inclusif.

Ces différentes revendications ne seront pas prises en compte par l'État qui organise ce dialogue national. La question de la participation des femmes dans les forces de sécurité de même que la contribution au processus de paix ne sont pas abordées.

Conclusion générale

Cette revue de littérature visait à analyser les dynamiques historiques, politiques et sociales de l'engagement civique des femmes et des filles dans les forces de sécurité au Cameroun. Plus spécifiquement, il s'agissait de : (1) faire une typologie des formes d'engagement civique des femmes et des jeunes filles au sein des forces de sécurité au Cameroun ; (2) montrer comment la violence symbolique et matérielle contribue à rendre invisible l'engagement civique des femmes et des jeunes filles dans les forces de sécurité au Cameroun ; (3) établir les profils et les trajectoires des actrices des forces de sécurité au Cameroun.

L'état de la question montre que les femmes se sont toujours engagées au sein des forces de sécurité au Cameroun, même aux moments les plus sombres de l'histoire de ce pays. On peut constater qu'elles s'engagent en employant les registres officiels ainsi que les registres non officiels pour contribuer à la paix, à la sécurité et à la démocratie au Cameroun. La faible visibilité de l'engagement des femmes dans les forces de sécurité est due à leur engagement civique contestataire dans un État patriarcal à l'espace civique rétréci.

Cet engagement est éclaté et pluriel. À l'image de la pluralité des opinions qui traversent le paysage politique, l'engagement civique des femmes et des filles au sein des forces de sécurité reflète la diversité des courants de pensée. C'est la raison pour laquelle on peut constater des figures conservatrices ainsi que des figures émancipatrices de cet engagement civique des femmes dans les forces de sécurité.

Notes

1. Notre traduction.
2. Notre traduction.
3. <http://www.actionforchange.org/dialogues/civic-engagement.html>.
4. Médias, milieux universitaires, organisations non gouvernementales, etc.
5. Notre traduction.
6. Documentaire de Frank Garbely intitulé « l'assassinat de Félix Moumie », 2005.
7. Guy Roger Mvondo, « Anne Bella Nkoto : l'amazone du commandement militaire au Cameroun » <http://www.camer.be/41233/11:1/cameroun-anne-bella-nkoto-lamazone-du-commandement-militaire-cameroon.html>
8. Ibidem.
9. Notre traduction
10. PAROLES DE FEMMES (FILLES DE JOIE: CRISE ANGLOPHONE) DU 18 FÉVRIER 2020 – ÉQUINOXE TV https://www.youtube.com/watch?v=ID4DJ5orsKM&list=RDCMUcXriNfPc0bkHIp0G9YTwYEw&start_radio=1&t=1398&t=1398

Références

Bibliographie

- Bangoura, D., 1996, « État et sécurité en Afrique », in *Politique africaine*, n° 61, mars, pp. 39-53
- Bangoura, D., 1996, « État et sécurité : des idéologies sécuritaires à l'insécurité ou l'incapacité de l'État à assurer ses fonctions de défense et de sécurité », in Cahiers du GEMDEV, n° 24, *L'État en Afrique : indigénisations et modernités*, Programme de recherche ACEA/CODESRIA/GEMDEV, pp. 138-143.
- Bayart, J., 1985, Chapitre III : La consolidation du pouvoir (1960-1962), dans J. Bayart, *L'État au Cameroun* (pp. 83-108), Paris : Presses de Sciences Po.
- Collin F, Aubenas J., Boucquoy É., Cuvelliez M.-T., Peemans-Poullet H., 1973, « Féminité et féminisme », in *Les Cahiers du GRIF*, n° 1, Le féminisme pour quoi faire ?, pp. 5-22.
- Crenshaw, K., 2017, *The urgency of intersectionality*, <https://olc.worldbank.org/content/kimberlé-crenshaw-urgency-intersectionality>
- Diffo Tchunkam, J., 2016, Propos liminaire de la coordonnatrice nationale de more women in politics à l'occasion du dîner plaidoyer parlementaire du 30 novembre dans la salle des banquets de l'Assemblée nationale du Cameroun.
- Durtal, J., 1955, « Où en est la femme noire ? », *Hommes et Mondes*, (111), 366-376. Retrieved April 6, 2020, from www.jstor.org/stable/44206427
- Kouokam Magne E., 2010, « Dynamiques sociales et historiques des soins médicaux au Cameroun. Islams et santé », *Sociologie santé*, n° 31, mars, pp. 69-92.
- Mindzie E. H., 2009, « Femme et Sécurité », *Femme et Sécurité en zone CEMAC et en RDC*, Fondation Friedrich Erbert, PUA, pp. 73-84
- Ndengue, R., 2016, « Mobilisations féminines au Cameroun français dans les années 1940-1950 : l'ordre du genre et l'ordre colonial fissurés », *Le Mouvement Social*, 255(2), 71-85. doi:10.3917/lms.255.0071.
- Sonnè, W., 1997, « Cameroun : Pourquoi les noms des grandes figures historiques des années 1950 sont-ils tabous dans la bouche du Président Paul Biya? », *Africa Development/Afrique et Développement*, 22(2), 131-149. Retrieved April 6, 2020, from www.jstor.org/stable/24484504
doi : 10.3406/grif.1973.882 http://www.persee.fr/doc/grif_0770-6081_1973_num_1_1_882

- Sow, F., 2017, « La globalisation en Afrique : les femmes, l'État et le marché », in Sow Fatou et Guèye Ndèye Sokhna, *Genre et dynamiques socioéconomiques et politiques en Afrique*, CODESRIA, pp. 1-22.
- Sow, F., 2019, « Genre et fondamentalismes : origine et actualité du débat en Afrique » 18 October 2019, Musée d'art et d'histoire du Judaïsme (mahJ), <https://www.dhi.paris.fr/publikationen/podcast/2019-sow.html>
- Terretta, M., 2010, « Cameroonians go global: from forest maquis to a pan-african Accra », *The Journal of African History*, 51(2), 189-212, doi:10.1017/S0021853710000253
- Terretta, M., 2007, « A Miscarriage of Revolution: Cameroonian Women and Nationalism Stichproben », *Vienna Journal of African Studies*, 2007 pp 61-90.
- Tomès, A., 2005, « Petit lexique sartrien », *Cités*, 22(2), 185-196, doi:10.3917/cite.022.0185.
- Serbin, S. Rasoanaivo-Randriamamonjy, Ravaomalala, 2015, *Femmes africaines, panafricanisme et renaissance africaine*, UNESCO.
- UNESCO, 2017, L'UNESCO et l'égalité des genres en Afrique subsaharienne: des programmes novateurs, des résultats perceptibles <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000259591>
- Uldam J., Vestergaard A., 2015, « Introduction: Social Media and Civic Engagement », in Uldam J., Vestergaard A., (eds), *Civic Engagement and Social Media*, Palgrave Macmillan, London.
- Valasek, K., 2008, *Place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité* DCAF, OSCE-BIDDH, UN-INSTRAW.
- Walker-Said, C., 2016, « Fabrique du genre et sens national dans les organisations de jeunesse chrétienne au Cameroun (années 1940-1950) », *Le Mouvement Social*, 255(2), 119-135. doi:10.3917/lms.255.0119.
- Zena, E., 2019, *(Impossible) Women and Boko Haram: The Paradox of Female Support to Sharia Law* <https://www.e-ir.info/2019/02/17/impossible-women-and-boko-haram-the-paradox-of-female-support-to-sharia-law/>

Communications

- Kouokam Magne, E., 2018. « Rebuilding the puzzle. Cameroonian cultural construction from 1968 to the present », Rohatyn Centre of Global Affairs, Middlebury, march, 04-07.

Articles de journaux

- http://ct2015.cameroon-tribune.cm/index.php?option=com_content&view=article&id=88308:colonel-philomene-nga-owona-premiere-femme-commandant-de-bataillon&catid=1:politique&Itemid=3

Rapports

https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/donnees_sur_legalite_des_sexes_au_cameroun-hno_2020-17_oct_19.pdf

<https://agencecamerounpresse.com/politique/institutionnel/grand-dialogue-national-le-groupement-des-femmes-d-affaires-du-cameroun-disposé-à-contribuer-au-retour-de-la-paix.html>

[https://www.ivoirebusiness.net/articles/marie-louise-eteki-otabela-femme-politique-camerounaise-consulté le 13 avril 2020.](https://www.ivoirebusiness.net/articles/marie-louise-eteki-otabela-femme-politique-camerounaise-consulté%20le%2013%20avril%202020)

International Crisis Group, 2016. « Nigeria : les femmes et Boko Haram », *Rapport Afrique*, n° 242 | 5 décembre 2016, Traduit de l'anglais.

International Crisis Group, 2019. Crise anglophone au Cameroun : comment arriver aux pourparlers, International Crisis Group Avenue Louise 149 • 1050 Brussels, belgium <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/cameroon/272-crise-anglophone-au-cameroun-comment-arriver-aux-pourparlers>

<http://www.minproff.cm/wp-content/uploads/2015/05/RECUEIL-DES-DROITS-DE-LA-FEMME.pdf>

Vidéos

Garbely F., 2005, L'assassinat de Félix Roland Moumie, durée : 52', Genre : politique, Type : documentaire. Format : Moyen Autre titre du film : Moumié - Der Tod in Genf. Production: TRILUNA FILM AG.Co-Production: TSR, Arte, Aïe Productions SA



Document de travail du CODESRIA

L'engagement civique des femmes au sein des forces de sécurité au Cameroun

Revue de littérature

Ce travail traite de l'engagement civique des femmes et des filles au sein des forces de sécurité qui est un enjeu de citoyenneté politique et de paix durable. L'engagement civique des femmes et des filles au sein des forces de sécurité est mise dans la perspective globale de l'égalité des sexes et de l'égale participation des hommes et des femmes dans l'espace civique, principes au cœur de la construction des démocraties modernes. En travaillant sur le prisme du genre et des féminismes, ce travail soutient que l'engagement civique des femmes et des filles dans les forces de sécurité peut contribuer à la réduction des formes de violences structurelles basées sur le genre et, de ce fait, à la construction d'une paix positive et durable.

Estelle Kouokam Magne est anthropologue. Elle est à l'université Catholique d'Afrique Centrale à Yaoundé au Cameroun.

ISBN: 978-2-38234-061-5



9 782382 340615